



Communiqué de Presse

Entrevue entre LCGB et le Ministre du Travail et de l'Emploi

Préparation de la réunion de la tripartite sidérurgie du 14 décembre 2011

Sur demande du LCGB-SESM, une entrevue de concertation a eu lieu en date du 24 novembre 2011 entre une délégation du LCGB et le Ministre du Travail et de l'Emploi Nicolas SCHMIT. L'objectif de cette entrevue était de clarifier certains sujets en vu de la prochaine réunion de la tripartite sidérurgie qui aura lieu mercredi, le 14 décembre 2011.

Lors de cet échange constructif, les représentants du LCGB-SESM ont présenté la situation difficile actuelle de la sidérurgie luxembourgeoise et de son périmètre. La fermeture temporaire des sites de Rodange et de Schiffflange en sont les conséquences directes.

Par la suite, différents sujets comme la gestion de la cellule de reclassement (CDR) et les modalités d'application de la préretraite pour la classe d'âge 1955 ont été abordés. Dans ce contexte, les représentants du LCGB-SESM se sont opposés à l'attitude d'ArcelorMittal qui refuse de laisser partir au 1^{er} janvier 2012 en préretraite ajustement les salariés qui, au courant de l'année 2012, seront éligibles pour pouvoir bénéficier de la préretraite postée.

En outre, le LCGB-SESM a revendiqué que la préretraite-ajustement, ainsi que toutes les autres mesures de la tripartite sidérurgie soient également appliquées pour ArcelorMittal Dudelange.

Le Ministre du Travail et de l'Emploi a pris note et partage les inquiétudes du LCGB-SESM dans ce dossier. Le Ministre s'est engagé d'étudier les différentes pistes pour remédier à cette situation et il espère que lors des réunions de la tripartite sidérurgie des solutions pourront être trouvées en faveur des salariés concernés.

Communiqué par le LCGB-SESM, le 29 novembre 2011

Contact :
Georges CONTER, Président du SESM
Tél.: +352 47 92-4465
GSM: +352 621 351 700
Email: georges.conter@arcelormittal.com